

Nantes : des familles dans la rue pour défendre l'école à la maison

Elles ont fait un choix : celui d'instruire leurs enfants en famille. Un mode de vie, aujourd'hui remis en question par le gouvernement qui souhaite ramener dans le giron de l'école publique, près de 50 000 enfants.

Publié le 20/11/2020 à 16h44

Mis à jour le 20/11/2020 à 17h34



Natacha a fait le choix de scolariser ses enfants à la maison, pour mieux les accompagner dans leurs apprentissages ● © France Televisions

[Loire-Atlantique](#)

[Nantes](#)

[Maine-et-Loire](#)

Manifester n'est pas vraiment dans leurs habitudes.

Mais avec la loi qui va être discutée le 9 décembre à l'Assemblée Nationale, il y a urgence à se montrer. À démontrer aussi que le choix de vie qu'elles ont fait n'a rien d'antirépublicain comme le prétend le gouvernement.

"Nos enfants sont instruits, on leur apprend la citoyenneté, le vivre ensemble, on les sensibilise aux enjeux environnementaux, comme à l'école en fait", indique Alice Bussy. La seule différence c'est qu'on le fait à la maison "

L'instruction en famille, est un choix légal, nous sommes suivis par les mairies, les inspecteurs de l'éducation nationale établissent des rapports sur la progression de nos enfants. Nous ne comprenons pas l'amalgame dont nous faisons l'objet

Alice Bussy, présidente de l'association "Instruire en famille" Pays de la Loire

À ce sujet, la rédaction vous recommande

→ [Ecole à la maison : en Loire-Atlantique et Vendée, l'instruction en famille a la côte](#)

Nantes : ces familles qui militent pour défendre l'école à la ...



Bientôt une loi pour interdire l'école à la maison ?

Les familles qui ont fait le choix d'instruire leurs enfants à domicile sont en colère. Elles dénoncent les termes choisis par Emmanuel Macron pour qualifier le mode d'éducation qu'elles prônent.

Le 2 octobre dernier, le président a prononcé un discours sur le "séparatisme", dans lequel il évoque des enfants "déscolarisés", embrigadés par des groupuscules intégristes, principalement islamistes, à qui l'on enseigne le fait religieux bien plus que le programme de l'éducation nationale.

Il y aurait sur le territoires, des regroupements informels (des "écoles" clandestines),

Le ministère de l'Education nationale, que nous avons contacté, se dit incapable d'évaluer précisément le nombre d'enfants concernés. En revanche, au nom de la sauvegarde des valeurs républicaines, tous les enfants sont sommés d'intégrer ou de réintégrer l'école à la rentrée 2021.

Ce qui choque les familles qui ont fait le choix de ne pas inscrire leurs enfants dans le système scolaire, c'est que les différents rapports établis sur l'IEF (Instruction en Famille) mentionnent la radicalisation comme un fait exceptionnel.

C'est ce que confirme Philippe Bongrand, maître de conférences en sciences de l'éducation à Cergy Paris université, qui travaille précisément sur l'instruction en famille. *" Nous avons, avec mon équipe, épluché des centaines de dossiers administratifs dans le cadre de nos recherches, or les phénomènes de radicalisation, apparaissent de manière marginale. Ce n'est pas un fantasme mais cela se manifeste en proportions infimes "*.

Dans une tribune parue dans le Monde, le jeudi 15 octobre, un collectif de six chercheurs démontre d'ailleurs que les parents qui ont recours à l'instruction à domicile ont des motivations très diverses ; la part de ceux qui le font pour des raisons religieuses n'est pas quantifiable

Dès lors, pourquoi vouloir réguler une pratique, si rien ne prouve qu'elle est sectaire ou radicale ?

"Pour moi, l'état se trompe de cible"

Anne-Laure Blin, députée LR de la troisième circonscription du Maine-et-Loire n'est pas vraiment une spécialiste de la question mais elle a été alertée par des familles préoccupées par le projet de loi qui va être présenté courant décembre à l'Assemblée Nationale.

" J'ai reçu entre 100 et 150 mails de personnes inquiètes. Je ne pensais pas que dans ma circonscription, autant de personnes étaient concernées par l'instruction en famille. J'ai donc estimé qu'il fallait creuser la question pour débattre de ce projet de loi en toute connaissance de cause ".

La députée a donc organisé une visio-conférence. 80 personnes parlementaires de tous bords et des membres d'associations ont discuté des enjeux de l'école à la maison. Parmi les thèmes abordés, la sociabilisation des enfants, leurs liens avec l'extérieur ou encore la situation professionnelle des parents.

" Je me suis aperçue qu'il y avait beaucoup de préjugés autour de cette question. Par exemple, beaucoup de gens pensent que les parents qui font ce choix sont marginaux, qu'ils ne travaillent pas et que les enfants sont désociabilisés.



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

LETTRE .

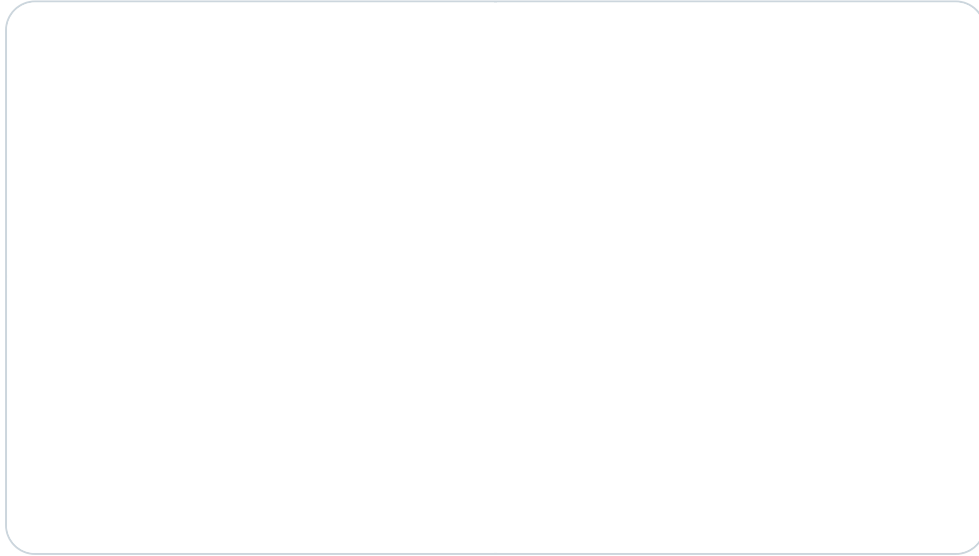


Anne-Laure Blin

@AnneLaureBlin



J'ai organisé aujourd'hui une visio-conférence avec plus de 80 collègues de tous les bancs de l'hémicycle pour évoquer le [#ProjetDeLoi](#) sur les valeurs républicaines et l'[#instructionenfamille](#) avec des représentants de familles. Merci à eux pour ces échanges nourris et riches [#directAN](#)



5:08 PM · 19 nov. 2020



65 23 personnes tweetent à ce sujet.

"Je rejoins le gouvernement dans son souci de lutte contre l'islam politique et la radicalisation, pour autant, l'IEF est une mauvaise cible. La cible ce sont "les écoles" clandestines, explique Anne-laure Blin, Je ne suis pas favorable à ce que l'on interdise l'école à la maison, car on s'attaquerait à la liberté d'instruire. Il faut continuer à faire confiance aux familles, on ne peut pas au nom de quelques familles déviantes, condamner toutes les familles de France".

Pour la députée ligérienne, interdire l'IEF toucherait l'un des droits fondamentaux des citoyens: celui de choisir un mode d'instruction inscrit dans la constitution.

Cela reviendrait à dire que l'on déresponsabilise les familles et qu'on leur retire toutes les possibilités de s'adapter aux besoins de l'enfant

Anne-Laure Blin, députée du Maine-et-Loire

Une voie différente

Ce discours rare, il faut bien le dire, les centaines de familles qui ont organisé leurs vies autour du bien-être de leurs enfants ne peuvent qu'y souscrire.

Car c'est bien là leur préoccupation première. Plus attachées à l'épanouissement de leurs enfants, qu'à conspuer l'école.

" On a le droit de faire du judo et de la pétanque comme on a le droit d'aller ou de ne pas aller à l'école. Cela ne veut pas dire qu'on n'aime pas ça. C'est une question de droit et de choix. Nous, nous avons juste choisi un chemin différent " rappelle Alice Bussy

Un mode de vie et d'éducation, qui s'il est aujourd'hui battu en brèche par certains hommes politiques n'en demeure pas moins salué par des médecins, des scientifiques et des spécialistes de l'éducation. En France mais aussi en Europe.

Les familles IEF, manifestent ce samedi 21 novembre de 14h à 17h à Nantes.

► Pour aller plus loin :

"Être et devenir", film de Clara Bellar

"Jolis sauvages", BD de Lise Desportes

"Pour une enfance heureuse" de Dr Catherine Gueguen et "les lois naturelles de l'enfant" de Céline ALVAREZ sur l'avancée des neurosciences concernant les enfants en général, et les apprentissages en particulier.

"Instruction(s) en famille. Explorations sociologiques d'un phénomène émergent"
Philippe Bongrand, Dominique Glasman

Sandrine Gadet

 partager cet article

Poursuivre votre lecture sur ces sujets

Nantes, toute l'actualité

- Nantes : en raison du confinement, service réduit en soirée pour les trams et bus à compter du 25 novembre
- Plus rock, plus assumé, le Degree nouveau est arrivé (INTERVIEW)
- Nantes : malgré le confinement, des jeunes entrepreneurs n'hésitent pas à créer leur entreprise

[Accueil](#) > [Pays de la Loire](#) > [Loire-Atlantique](#) > [Nantes](#) > Nantes : des familles dans la

l'actualité de votre région, dans votre boîte mail

Recevez tous les jours les principales informations de votre région, en vous inscrivant à notre newsletter

m'inscrire



pays de la loire

archives

plan du site

mentions légales

Gestion cookies


accueil


fil info


direct tv


replay


menu

Droits de reproduction et de diffusion réservés ©2020 France TV